



Pôle d'archéologie  
interdépartemental rhénan  
(PAIR)

Contact : Agnès Isaac  
Chargée des relations avec les publics  
03 90 58 55 49  
[agnes.isaac@pair-archeologie.fr](mailto:agnes.isaac@pair-archeologie.fr)

## Opération de fouille d'archéologie préventive

**OSTHEIM**  
**Lieu-dit Birgelsgarten**

**du 3 septembre au 28 octobre 2008**

Le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR) réalise du 3 septembre au 28 octobre 2008 une fouille archéologique préalable à l'aménagement d'une zone d'activités communale.

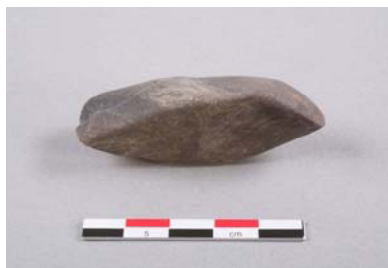
L'emprise des travaux est de 9 000 m<sup>2</sup> environ. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune, qui en a confié la maîtrise d'œuvre au PAIR, opérateur agréé en archéologie préventive.

Un diagnostic archéologique réalisé par le PAIR en avril 2007 avait démontré une occupation protohistorique (fosses, trous de poteau, foyers à pierres chauffées) ainsi que la présence de vestiges d'habitat du haut Moyen Âge (trous de poteau, fosses, puits).

Cette opération, menée sous la responsabilité de Thierry LOGEL, nécessite la présence permanente de 4 archéologues et d'un conducteur d'engin de terrassement.

Associant les ressources des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR), s'inscrit dans une démarche de complémentarité et de partenariat avec les autres acteurs de l'archéologie. La création de cet établissement en janvier 2007 a permis de mettre en place une structure polyvalente, installée à Sélestat, en centre-Alsace, dont les missions couvrent l'ensemble du champ de l'archéologie. Il a pour principaux champs d'action la réalisation d'opérations d'archéologie préventive, la conservation et la valorisation du patrimoine archéologique, mais également la formation et la transmission des connaissances aux chercheurs et aux publics.

**Précision importante** Depuis la loi du 27 septembre 1941, les fouilles archéologiques sont soumises au contrôle de l'État. « Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages [...] sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation du ministre chargé de la culture ». Par ailleurs, la loi du 18 décembre 1989 soumet l'utilisation de détecteurs de métaux à une autorisation préfectorale.



*Pierre polie, Ostheim*



*Traces de silos repérés à Entzheim*



*Diagnostic en zone urbaine, Strasbourg*



*Du terrain à l'exposition*

### *POURQUOI FOUILLE-T-ON ?*

Le sujet privilégié des archéologues est l'homme et l'ensemble de ses activités. Fouiller consiste donc à ouvrir des fenêtres sur notre passé, à comprendre la vie quotidienne des hommes et le fonctionnement de leurs sociétés de la Préhistoire à nos jours. Le moindre tesson de céramique, la plus petite trace de feu, parfois même quelques graines peuvent permettre de saisir un peu mieux à quoi pouvait ressembler ce même endroit à une époque antérieure et, quelquefois, de renouveler nos connaissances sur les sociétés anciennes.

Préserver et transmettre la diversité de ce patrimoine non renouvelable témoigne du respect de l'homme et de ses créations.

Il ne s'agit pas d'empêcher de nouvelles constructions mais de rassembler des connaissances car « il est important de connaître le passé pour mieux comprendre le présent, pour savoir en quoi nous le continuons, en quoi nous nous séparons de lui » (Jacques Le Goff).

### *QU'EST-CE QUE L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ?*

Il s'agit de l'ensemble des recherches archéologiques menées lorsqu'un terrain va faire l'objet d'importants travaux en sous-sol susceptibles de porter atteinte à des vestiges. Ces travaux sont réalisés sous la tutelle des services du Ministère de la Culture et de la Communication.

Les archéologues travaillent en étroite collaboration avec les aménageurs, qui intègrent dans leur calendrier et leur budget le temps de détection, de fouille, d'étude ou d'éventuelle sauvegarde des vestiges mis au jour.

En Alsace, la surface totale des aménagements réalisés chaque année (logements, terrains de sport, zones commerciales...) est d'environ 800 ha.

### *COMMENT FOUILLE-T-ON ?*

La terre est comme un millefeuille. Le sous-sol est composé de couches (unités stratigraphiques), qui s'accumulent au fil du temps et contiennent les traces de 3 types d'activités : la construction, l'occupation, la destruction.

Chacune laisse sur le sol des structures typiques : mur ou fosses d'extraction pour la construction ; déchets, silo ou puits pour l'occupation ; cendres et objets brisés pour la destruction.

Après le décapage du terrain, qui enlève les couches superficielles, la fouille met au jour l'organisation des vestiges. Il faut alors enregistrer toutes les informations recueillies : on dessine, on photographie et on décrit le plus possible pour en garder une trace.

Théoriquement, les couches les plus profondes sont les plus anciennes : plus l'archéologue descend, plus il « remonte » dans le temps. Les objets découverts associés à des méthodes de laboratoire permettent d'établir des datations précises.

Lorsque le chantier est achevé, les archéologues doivent réunir l'ensemble des données, les analyser, les comparer et les interpréter afin de comprendre ce qui s'est passé. Ils publient ensuite les résultats de leurs découvertes.

CHRONOLOGIE

